



CSA-SD du 18 janvier 2025 Déclaration liminaire de la FSU

Madame la Directrice académique,

La FSU tient tout d'abord à vous souhaiter la bienvenue dans la Drôme ; elle souhaite une bonne année à toutes et tous. Pourtant, la séance qui nous réunit aujourd'hui pour discuter de la préparation de la rentrée 2025 se tient dans des circonstances inhabituelles puisque le budget de l'État, qui conditionne de fait les moyens attribués à l'Éducation nationale, n'est pas encore voté. Notre ministère a par ailleurs connu pas moins de 5 ministres en moins d'un an.

Malgré cette instabilité historique sous la V^{ème} République, le cap est malheureusement maintenu : il s'agit bien, comme nous le répétons tous les ans depuis de trop nombreuses années, d'une destruction organisée de notre service public d'éducation.

En effet, quoi qu'il advienne, les réformes s'empilent et s'enchaînent, tant dans le 1^{er} degré qu'au collège et dans les lycées. Quoi qu'il advienne, elles détériorent inexorablement les conditions de travail des personnels (enseignants et non enseignants) et celles des élèves.

Nous tenons à remercier les services de la DSDEN pour leur travail. Si nous pouvons nous réunir aujourd'hui c'est parce que nous avons eu des documents dans les temps. Force est de constater que c'est en mode largement dégradé que travaillent nos collègues puisque l'ensemble des éléments de préparation et de comparaison n'a pu être récolté assez vite. Qu'en est-il des IMP pour la rentrée prochaine ? Qu'en est-il de nos demandes récurrentes sur des éléments complémentaires concernant les IPS et les données des établissements privés ?

Dans l'Académie sont annoncés 16 ETP en heures postes. Mais ceux-ci servent essentiellement à financer la réforme de la voie professionnelle refusée par les personnels et l'équivalent de 37 postes est mis en réserve. Le bilan est donc largement négatif puisque 59 postes en collège et 22 en lycée sont finalement supprimés. Quelles conséquences pour notre département ?

La population scolaire des collèges publics de la Drôme est estimée à 18805 élèves pour la rentrée 2025. C'est 89 élèves en moins par rapport à la prévision de l'an passé. Le nombre de divisions sur l'ensemble des collèges est identique : on pourrait considérer cette stabilité comme un moindre mal mais pour la FSU, il s'agit bien d'une volonté politique qui ne donne absolument pas la priorité à un enseignement de qualité pour toutes et tous.

La FSU déplore des effectifs encore beaucoup trop élevés. Pour mémoire, nous revendiquons 20 élèves par classe et 16 en REP (afin que nos collègues puissent tenir compte d'une diversité toujours plus grande des élèves, diversité à laquelle il faut forcément s'adapter pour faire progresser tout le monde. Mais pour vous, ces chiffres correspondent peu ou prou à vos « repères », qui ne permettent aucune dotation supplémentaire s'ils se trouvent dépassés. Et ils le sont forcément puisque les ULIS ne sont pas intégrées aux effectifs. Ainsi, il ne faut pas lire 29,2 élèves par classe de 4^{ème} au collège Revesz-Long de Crest mais 30,4 ; à Loubet, collège CLA de Valence, on passe de 26,67 à 27,6 ; à Jean Zay, collège classé REP de Valence, de 23,6 à 25,4. Les économies de moyens deviennent ainsi rapidement substantielles. En revanche, les

conditions d'étude des élèves s'en trouvent dégradées. Et que dire des conditions d'accueil des élèves en inclusion ? Le vingtième anniversaire de la loi sur le Handicap est bien mal fêté. C'est pourquoi nous vous demandons, Madame la Directrice académique de bien vouloir mettre aux voix un vœu à ce sujet.

Par rapport à 2024, nous constatons 31 HP en moins (SEGPA comprises), 224,5 heures « politique établissement » en moins mais plus 48 HSA (SEGPA incluses) et un taux record de 8,25% pour le département alors que nous préconisons de ne pas dépasser 5% pour pouvoir construire des services fluides. D'ores et déjà, nous pouvons prévoir des postes supprimés (sur Romans, nous savons déjà que 3 suppressions de postes seront proposées au lycée Triboulet et 2 au collège Lapassat, classé REP par exemple), une augmentation des postes partagés, des HS imposées et personnels pressurés, épuisés et même arrêtés, alors même que le remplacement n'existe pratiquement plus, alors même que recruter un contractuel précaire devient une gageure.

Comment travailler correctement dans de telles conditions ? Comment construire des projets pédagogiques ambitieux ? Où retrouver la volonté et l'énergie de préparer des sorties et des voyages ?

Vous n'êtes certes pas responsable de cette pénurie que vous répartissez au mieux, Madame la Directrice académique, mais en tant que représentante de la Ministre de l'Éducation nationale, vous participez malheureusement à la valorisation de l'enseignement privé et du séparatisme qu'il véhicule voire qu'il institutionnalise, au détriment de l'École de la République à laquelle nous sommes toutes et tous viscéralement attaché-es. C'est pourquoi nous comptons sur vous pour que notre parole, qui est celle des personnels que nous représentons majoritairement, soit entendue et respectée à tous les niveaux. Nous vous remercions d'être intervenue pour que les Conseils d'Administration se tiennent réglementairement, c'est-à-dire après les CSA académique et notre CSA SD, nous espérons maintenant qu'ils puissent véritablement statuer sur la répartition des moyens, c'est-à-dire par un vote sur la DG.